

Zeitschrift: Kinema
Herausgeber: Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband
Band: 9 (1919)
Heft: 18

Artikel: La crise de la cinematographie française
Autor: Wasmer, Constant
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-719309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gezeichneten und propagandistisch sehr wirksamen Films weckte bei den Zuschauern den Eindruck der Unbesiegbarkeit Deutschlands — bis einer der Offiziere leise bemerkte: „Well, here, we are on the Rhine”. —

La Crise de la Cinématographie française.

De l'aveu de tous ceux qui, en France, s'occupent à un titre ou à un autre de l'art du film, la cinématographie française traverse depuis un certain temps une crise assez grave qui risque de compromettre sinon son existence, du moins son développement dans l'avenir.

Depuis plusieurs années les affaires sont dans le marasme. Peu à peu, les films étrangers, italiens et américains surtout, remplacent sur l'écran des salles de France les films français et il va sans dire que si, dans le pays on projette de moins en moins de films indigènes, l'exportation est également de plus en plus faible.

Obligés par la loi de reprendre leurs employés et ouvriers démobilisés, les fabricants de films se voient souvent contraints de leur confier, afin de les occuper, des travaux qui ne sont pas en rapport avec leurs capacités. D'autre part les auteurs n'étant plus stimulés, ne trouvant pas à écrire des scénarios un intérêt suffisant, abandonnent peu à peu le ciné pour se vouer à d'autres travaux plus rémunérateurs.

La situation n'a vraiment rien de très réjouissant. Un des spécialistes et critiques cinématographiques parisiens les plus connus et les plus actifs va même répétant:

— „Le film français se meurt . . . Le film français est mort.”

Il faut dire que cette décadence du film n'est pas envisagée avec indifférence. Dans les divers milieux de l'industrie cinématographique on s'est ému. Exploitants, producteurs, associations corporatives, critiques, etc. ont poussé le cri d'alarme. On recherche les causes de la crise actuelle, on préconise des remèdes, et Docteurs Tant-Pis et Docteurs Tant-mieux prodiguent des avis souvent contradictoires.

Selon que l'on entend les exploitants, les critiques ou les producteurs, les causes varient et naturellement aussi les remèdes préconisés. Les uns attribuent le marasme actuel à l'infériorité souvent trop manifeste des films fournis par les maisons françaises, les autres affirment que le grand coupable c'est le mode de location actuel et aussi les agences; pour d'autres aussi c'est l'indifférence, souvent l'hostilité des pouvoirs publics à l'égard du cinéma.

Une polémique assez vive s'est engagée au sujet du „pourcentage” système que l'on voudrait substituer à la location. Les exploitants ne payeraient plus une somme fixe, forfaitaire, mais un tant pour cent sur les recettes, au prorata du métrage fourni, et dont le taux varierait, cela va sans dire, selon la semaine choisie. De plus les loueurs s'engageraient à faire entrer dans la composition de leurs programmes au moins le 25 % de films français.

Les exploitants sont en général opposés à ce système qui les obligerait de payer proportionnellement autant

pour un film médiocre ou mauvais que pour une oeuvre excellente à laquelle serait surtout due la recette de la représentation. D'autres inconvénients sont encore reprochés au „pourcentage” qui n'a semble-t-il, en dépit de la propagande faite, guère de chances, d'être généralisé.

Parmi les autres mesures destinées à relever la cinématographie française, on a préconisé la prohibition d'importation d'oeuvres étrangères, mais il faut dire tout de suite que de semblables mesures seraient fort mal envisagées par les pays amis ou alliés de la France et ne donneraient certes pas satisfaction au public qui paie.

Enfin, on est plus unanime à demander aux éditeurs des films meilleurs que ceux qui sont généralement livrés et qui, de toute évidence, ne satisfont pas les amateurs. Mise en scène insuffisante, pauvreté de l'intrigue, sont parmi les reproches que l'on fait à un grand nombre de films actuels, sans compter les artistes qui, eux aussi, reçoivent leur part de critiques.

— Donnez-nous de bons films, montrez-nous de quoi est capable le génie français, s'écrient en chœur exploitants et critiques, et le public ne dédaignera plus vos oeuvres au profit de celles de l'étranger.

— De belles oeuvres coûtent cher, répondent producteurs et éditeurs. Il faut beaucoup d'argent pour les monter. Or, nous n'en pourrions trouver que si nous sommes certains de nous récupérer.

Il semblerait que la question fût insoluble et que l'on tournât dans un cercle vicieux.

À y regarder un peu près cependant, la maladie de langueur dont atteint le film français est loin d'être incurable. Mais il lui faudrait un traitement radical, une hygiène rationnelle, un régime si je puis parler ainsi et non pas des médicaments qui, pour la plupart ne sont que de pauvres palliatifs, capables tout au plus de prolonger quelque peu la vie . . . ou la maladie du patient.

Les causes de la crise actuelle sont exactement les mêmes que celles qui, bien avant la guerre avaient anémié de nombreuses industries françaises, pleines de vie au début, au profit des concurrents étrangers.

On peut le dire en toute amitié: Si la cinématographie française s'étiole, cela tient particulièrement au manque de volonté, de persévérance, d'audace de tous. Dans tous les domaines des affaires, en France, on a eu l'occasion, surtout depuis la guerre, de déplorer l'apathie qui règne dans des milieux qui auraient dû se signaler par l'initiative et le courage.

L'industrie cinématographique n'échappe pas à ce reproche. L'erreur la plus funeste est, de croire que du protectionnisme viendra le salut. Cet n'est pas en interdisant l'entrée en France des films étrangers que l'on sauvera ceux du pays. Bien au contraire. La concu-

rence doit être un stimulant, un agent de progrès, particulièrement utile dans une industrie aussi jeune que celle du cinéma et où, en dépit des immenses progrès réalisés, il reste tant à faire.

En France, plus qu'en aucun autre pays, peut-être les capitaux sont craintifs quand il s'agit de s'intéresser à une entreprise nationale. On ne veut pas se rendre compte qu'il y a autant d'argent à gagner dans l'industrie du pays que dans des aventures lointaines. Il suffit pour cela de faire non-seulement aussi bien que ses voisins mais mieux.

Or, rien ne manque en France pour faire des films parfaits. Les écrivains, les artistes, les beaux sites sont aussi nombreux que partout ailleurs. Le goût? Mais n'est-ce pas une qualité essentiellement française?

Hélas, tous ces avantages sont annihilés par ce défaut trop français, malheureusement: la routine. La fâcheuse routine qui endort sur leurs lauriers les initiateurs, les innovateurs. Il ne se rendent pas assez compte que le temps marche et que leur oeuvre sera vite dépassée par les voisins, les concurrents pour qui elle aura

été une révélation, mais qui s'évertuent à la perfectionner. En France on ne s'attache pas assez à évoluer à se servir des expériences des autres, et surtout à tenir compte du désir du goût du client, c'est à dire, en l'occurrence du public.

Tout commerçant le dira: Ce n'est pas en cherchant à imposer un article au client que l'on réussit à le vendre, à faire un gros chiffre, mais au contraire en offrant à l'acheteur possible l'article qu'il demande, dont il a besoin.

Ce secret-le secret de Polichinelle-c'est celui de tous ceux qui font des affaires, qui exportent... et qui s'enrichissent. Ajoutons que travailler selon le goût du client ne signifie nullement faire une oeuvre médiocre. Au contraire. Et si la cinématographie française voulait ajouter à ses qualités, qui sont précieuses et partout reconnues celle de chercher à satisfaire le plus possible les amateurs pour qui les films sont faits, elle retrouverait rapidement la plus grande et le plus réjouissante prospérité.

Constant Wasmer.

Allgemeine Rundschau = Echos.

FRANKREICH.

Französische Handels-Politik. In Frankreich ist gegenwärtig ein lebhafter Kampf für und gegen den Abbau der Kriegswirtschaft entbrannt, und es ist heute noch nicht abzusehen, welche Partei den Sieg davon tragen wird.

Während gewisse Branchen jede Einfuhr aus den ehemals feindlichen Staaten auch in Zukunft am liebsten unterbinden oder doch erschweren möchten, fordern wieder andere Handels- und Industriezweige den völligen und raschesten Abbau der Kriegswirtschaft und die Wiederherstellung des freien Handels.

So hat bereits am 26. Februar d. J. das Syndikat der französischen Kinodirektoren den Beschluss gefasst, von seinen Theatern alle Filme deutscher und österreichischer Herkunft für die Dauer von 15 Jahren auszuschließen. Um zu verhüten, dass trotzdem deutsche Filme unter neutraler Flagge mit geänderten Titeln und Zwischentiteln eingeschmuggelt werden, schlägt die „Cinématographie française“ jetzt die Einführung von Ursprungszertifikaten für ausländische Filme vor, für deren Angaben das Syndikat der französischen Kinoindustrie die Verantwortung übernehmen soll. Das von

dem Fachblatt entworfene Formular enthält folgende Rubriken:

Titel, Originallänge, Länge der Zensurkopie und des verschnittenen Films, Ausgabetag des ersten Positivs; Fabrik, Autor (evtl. auch literarische Vorlage), Regisseur, Darsteller;

Titelübersetzer;

Importeur (mit Datum der Einfuhr nach Frankreich);

Französischer Käufer des Films (mit Datum der Erwerbung), Verleihfirma (mit Datum des ersten Verleihs).

Im Gegensatz dazu hat die zentrale Exekutiv-Kommission der französischen republikanisch-demokratischen Vereinigung, einer Meldung des „Temps“ zufolge, folgende Resolution angenommen: „Nach eingehender Diskussion des von der wirtschaftlichen Kommission erstatteten Berichtes über die Frage der Teuerung, ist die republikanisch-demokratische Vereinigung zur Ueberzeugung gelangt, dass die Teuerung hauptsächlich durch die staatlichen Massnahmen verursacht wurde, die, wie die Besitzergreifung der Transportmittel, Requisitionen, behördliche Taxierungen, Konsortien, Einfuhrverbote,

Das Gelübde der Keuschheit

Der 1. Chrisander-Bioscop-Film